

Forum des lecteurs

TROP C'EST TROP

Et maintenant de la publicité sur les murs des écoles

prnico@aol.com

Les collèges sont maintenant sous la responsabilité des conseils généraux, et les lycées sous celle des conseils régionaux. Or des agences de publicité estiment que les murs de ces établissements scolaires font d'excellents emplacements pour y disposer des panneaux publicitaires. Nous sommes un certain nombre de citoyens à penser que le service public de l'éducation nationale n'a pas à promouvoir la publicité privée. Nous nous adressons à ces collectivités territoriales pour qu'elles interdisent la pub sur les murs de leurs collèges et lycées. Aujourd'hui,

67 conseils généraux et régionaux se sont engagés dans ce sens.

Il en reste encore 57 de silencieux.

C'est à chacun et à chacune d'entre nous d'intervenir auprès des élu(e)s concerné(e)s.

Vous pouvez me contacter pour savoir si votre département ou votre région se sont engagés pour ou contre la pub sur les écoles.

C'est aussi sur cet aspect-là que l'on peut s'attaquer à la marchandisation généralisée, y compris celle de l'espace public, et c'est pour cela qu'il faut obtenir qu'il n'y ait pas de pub privée sur les murs de nos établissements scolaires !